Continuité pédagogique et numérique

Repenser les temps pédagogiques

Une publication conjointe IPR-DANE

Après deux semaines éprouvantes pour tous, la situation des services numériques s'améliore dans l'ensemble. Souvent, il a été possible de transmettre le travail aux élèves, lorsque ceux-ci bénéficient de matériel adéquat à la maison. Dans ce contexte difficile, la mobilisation de tous, enseignants et équipes de direction, a permis de mettre en place la continuité des apprentissages.

Le travail à distance s'installant dans la durée, il est maintenant nécessaire d'adapter plus finement l'organisation du temps pédagogique en prenant en compte les spécificités de ce type d'enseignement. Il est nécessaire d'adapter les modalités de mise en activité des élèves, de repenser le rythme de travail avec les élèves et d'utiliser les outils disponibles pour maintenir l'engagement des élèves dans le travail.

1- Repenser les modalités de travail

Quelques pistes de réflexion

- Mobiliser les connaissances acquises par les élèves en proposant des révisions grâce à des applications en ligne (dans le respect du RGPD - http://acver.fr/reperesappli).
- Favoriser l'autonomisation des élèves en les mettant en activité au travers de projets ou séquences qu'ils peuvent traiter sur une période définie.
- Reconnaître et encourager l'entraide entre élèves.
- Rester vigilant quant à la charge de travail donnée aux élèves.
- Mettre en œuvre le travail de groupe de diverses manières, soit dans une modalité asynchrone *via* l'utilisation de services de l'ENT (http://www.dane.ac-versailles.fr/continuite - paragraphe "Vous possédez un ENT"), soit en mode synchrone dans le cadre d'une classe virtuelle.

Utiliser l'outil classe virtuelle, pour quoi faire ?

Le public auquel on s'adresse est un critère essentiel à prendre en considération pour adapter au mieux la proposition de travail. L'âge des élèves (collège ou lycée) détermine le degré d'autonomie que l'on peut attendre de ceux-ci. La durée du travail synchrone et la taille du groupe sont variables selon les objectifs pédagogiques.

Les objectifs doivent être clairement identifiés en amont. Il s'agit par exemple :

de maintenir le lien avec le groupe-classe

- Proposer un temps d'échanges avec les élèves autour d'une FAQ qui aura été alimentée en amont, recueillir les témoignages des élèves sur leur expérience du travail à distance, proposer de l'aide méthodologique

d'accompagner les élèves dans les apprentissages

- Proposer des temps de bilan/ point d'étape dans la progression de la séquence.

- Proposer une remédiation ciblée sur un aspect de la séquence d'enseignement

<u>d'animer une séance d'enseignement</u>

- Faire produire / interagir / collaborer les élèves entre eux lors d'une activité. Cela requiert d'anticiper l'articulation entre le travail demandé aux élèves et le travail prévu en classe virtuelle.
- Dans le temps synchrone en ligne, il est possible de former de petits groupes d'élèves - à la manière des îlots en classe - en utilisant l'outil de classe virtuelle « Ma classe à la maison ». Il est possible de scinder une séance d'une heure en deux temps afin de pouvoir échanger en groupe plus restreint et de pouvoir échanger avec tous les élèves.
- Le temps de travail synchrone est l'occasion de mettre les élèves en activité, le cours pouvant être mis à disposition via le cahier de texte ou l'espace documentaire de l'ENT. Il est essentiel de prévoir ce que les élèves feront durant la classe virtuelle (avec quels supports, pour quelle tâche/production ? Quelle modalité de distribution de la parole et quel temps de parole donné à chacun ?). De la spécificité disciplinaire dépendra fortement le choix des activités. Dans la mesure du possible, il conviendra de valoriser les potentialités d'interactions orales synchrones offertes par la classe virtuelle.

Des dérapages sont advenus en deuxième semaine, des élèves chahutant certaines des classes dans lesquelles ils n'étaient pas invités. Des solutions ont été identifiées pour réduire ces perturbations, cf. http://acver.fr/conseils-classe-virtuelle

2- Adapter l'emploi du temps à la modalité du travail à distance

Quelle que soit la modalité de travail à distance choisie, synchrone ou asynchrone, il est nécessaire d'adapter le rythme de travail proposé aux élèves par rapport à l'emploi du temps prévu pour des cours en classe. Ce travail d'ajustement doit être mené par l'équipe pédagogique en s'adossant à l'emploi du temps initial de la classe.
Ce travail réflexif des enseignants peut être facilement mis en place en explicitant la charge de travail des élèves. Le cahier de textes numérique dispose souvent d'une fonction spécifique qui permet de visualiser le travail à faire jour par jour.

Le cahier de textes demeure le lien à privilégier avec les familles, la référence pour accompagner les élèves/enfants dans les meilleures conditions. L'emploi du temps tel qu'il existait avant la fermeture de l'établissement nécessitera probablement des réajustements après concertation en équipe.

Par exemple :

1. On propose aux enseignants qui rencontraient leurs élèves une fois par semaine/quinzaine de prévoir un temps de classe virtuelle par semaine/quinzaine.
2. On propose aux enseignants qui rencontraient leurs élèves plusieurs fois par semaine d'adapter l'emploi du temps. On n'affiche alors sur l'emploi du temps que les classes virtuelles (dans la limite de deux par jour pour l'ensemble des enseignements).

3. D’autres créneaux synchrones peuvent être proposés selon les besoins identifiés et/ou exprimés par les élèves : tutorat, remédiation, aide individualisée, permanences, etc.

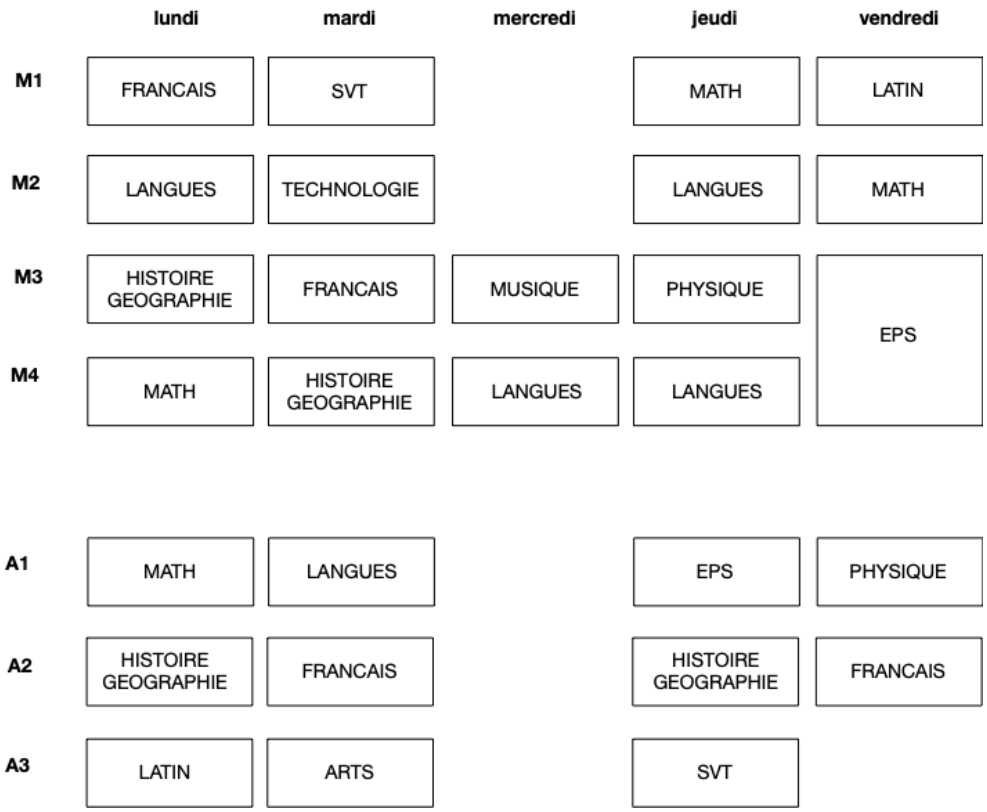

emploi du temps collège - version initiale

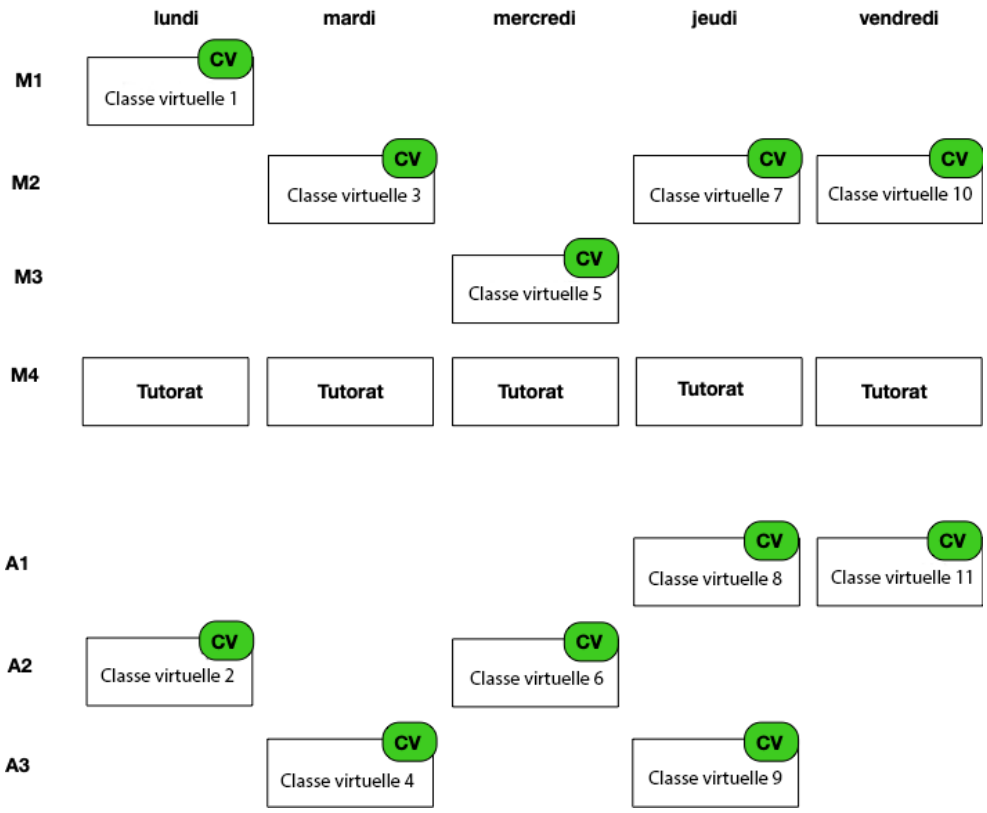

emploi du temps collège - version modifiée (exemple)